

<https://www.snetap-fsu.fr/Renovation-Bac-Pro-Agroequipement-et-BP-secteur-Forêt-Avis-du-SNETAP-FSU.html>



Rénovation Bac Pro Agroéquipement et BP secteur Forêt - Avis du SNETAP-FSU

- Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 7 décembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

RÉNOVATION BACCALAURÉAT PROFESSIONNELS AGROÉQUIPEMENT

pour une mise en place Septembre 2023

Le Baccalauréat Professionnel Agroéquipement a connu une précédente réforme en 2010. Vous nous avez précisé que l'objectif mené ici est d'adapter cette formation à des métiers en lien avec la mécanisation mais aussi la production agricole. La rénovation de ce diplôme telle que vous nous l'avez présentée doit répondre à la fois à une double orientation : celle de répondre à une dimension « machinisme » autour de la mise en place de chantiers et des opérations de maintenance des outils utilisés mais aussi une dimension agronomique en y intégrant le contexte agro-environnemental de la production ainsi que le raisonnement sur les pratiques en intégrant les caractéristiques de l'agroécosystème.

Or, à la lecture des projets de référentiels d'activités et de compétences, ainsi que des modalités d'évaluation et modules d'enseignement (version 4 octobre 2022) et suite à votre précision concernant la non-variation des volumes disciplinaires (non présentés ici et ne comprenant pas les plages pluridisciplinaires dont la répartition entre matières sera encore une fois laissée au libre-choix des équipes), nous ne comprenons pas le maintien de l'agronomie au même volume que précédemment, bien que son rôle soit majeur dans l'intégration de l'agroécologie dans les objectifs du futur référentiel de ce diplôme.

Nous ne comprenons pas l'articulation entre blocs de compétences et capacités, concept de capacités largement diffusé auprès du public des enseignants agricoles, porté par les différentes réformes des diplômes de l'enseignement agricole et comme vous nous l'avez rappelé, fil rouge de la formation professionnelle depuis de nombreuses années au sein de l'Enseignement du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Votre réponse s'est résumée à ce que cette notion de compétence fait uniquement appel à la nécessité de répondre aux exigences de France Compétence. Nous demandons que soit expliqué aux équipes pédagogiques les nuances entre blocs de compétences et capacités lors des formations que vous comptez programmer pour l'appropriation de ce référentiel car nous ne voyons par de manière évidente l'équivalence entre ces deux notions (ex C5 correspondant à B5 comme on peut le comprendre page 19 du projet).

Le référentiel de formation doit être revu dans son écriture : en page 37, concernant le chapitre concernant la formation à caractère professionnelle, la continuité de l'enseignement dispensée fait référence à la classe de seconde professionnelle "Nature Jardin Paysage Forêt". Comme la sensibilisation aux bonnes pratiques professionnelles et de santé et sécurité font encore ici référence à "des chantiers et interventions à caractère forestier", activité hors champs professionnel de ce baccalauréat. Par ailleurs, nous notons que les activités du professionnel titulaire de ce diplôme intervient souvent dans le secteur de la polyculture-élevage. Dans le cadre de cette rénovation n'est plus fait référence aux équipements ni à l'entretien des bâtiments d'élevage.

Au regard de l'évolution du niveau d'investissements aujourd'hui réalisés dans le secteur du machinisme, et l'utilisation de matériels de plus en plus sophistiqués et faisant appel aux nouvelles technologies du numérique, il est pour nous indispensable de renforcer les horaires d'enseignements fondamentaux, renforcement qui ne devront se faire au détriment des volumes horaires déjà ventilés, afin de répondre correctement aux ambitions de la filière agroéquipement. Nous rappelons que depuis les précédentes réformes du baccalauréat professionnel, le volume des temps consacrés à la formation des élèves ont diminué (passage du baccalauréat 4 à 3 ans notablement) sans prendre en compte l'évolution technologique du secteur.

Nous demandons expressément que dans ce cadre, soit revu la part de l'économie dans les objectifs de formation. La responsabilité financière en plus que technique et de sécurité nécessite une compréhension des enjeux dans la rentabilité des entreprises.

RÉNOVATION DU BREVET PROFESSIONNEL RELATIFS AU SECTEUR DE LA FORET

Nous reprenons ici les remarques effectuées lors de la présentation du projet de référentiel d'activités du baccalauréat professionnel Forêt : ce référentiel ne présente que très partiellement les activités couvertes. De plus, nous nous insurgons sur les objectifs présentés de ce secteur qui vont dans le sens d'une politique court-termiste contestable et contestée. Cette orientation est pour nous complètement opposable à une pratique respectueuse de la ressource et ne devrait pas être affichée dans l'argumentaire de ces référentiels, d'autant que cette prise de position va à l'encontre de celle du monde scientifique quant à la durabilité du système proposée (monoculture, appauvrissement génétique des populations,...). Nous maintenons que des phrases telle que « ... La suspicion à l'égard de la gestion forestière naît d'abord d'une méconnaissance croissante de la forêt par des Français de plus en plus éloignés de ses réalités » est un point de vue contestable limité à la perception d'une partie des acteurs du secteur, qui n'a rien à faire dans un référentiel de formation. La remise en cause d'une certaine forme de gestion forestière fait partie d'un débat important auquel participent de nombreux forestiers, scientifiques, ou élus.es du territoire.

Nous remarquons que tout un pan de la sylviculture est ignoré par ce référentiel car ne faisant pas référence à l'utilisation de méthodes alternatives comme le recours à des peuplements naturels donc irréguliers et mélangés qui demandent une expertise plus large que celle proposée.

Nous remarquons que la partie sécurité et prévention énoncée lors de la présentation orale ne se retrouve pas dans les textes proposés. Nous demandons que cette question soit retravaillée dans le cadre de SPS sur la préparation et l'organisation de chantier en prenant en compte l'évaluation des risques et les moyens préventifs pour y remédier.

Comme nous l'avons fait remarqué pour le baccalauréat agroéquipement, les risques économiques de ce secteur ne sont pas abordés dans ces référentiels, alors que l'on voit croître le poids des investissements dans le capital des entreprises, notamment liés à une mécanisation de plus en plus forte de l'exploitation forestière. Ceci est d'autant plus dommageable que nous savons que nombre de ces futurs professionnels sont amenés à très court terme à s'installer en tant que responsable d'entreprise avec alors une maîtrise insuffisante en gestion, fragilisant alors leur probabilité de longévité.